

S'installer un atelier de poules pondeuses en agriculture paysanne

Objectifs

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sanitaires de base pour créer et gérer un atelier de poules pondeuses en agriculture paysanne.

Pré-requis

Aucun

Contenu

Le 26 novembre :

Mise en place technique d'un atelier de poules pondeuses et gestion quotidienne : investissements, étapes préalables à l'accueil des poules, arrivée des poules, gestion quotidienne, commercialisation puis réforme

Aspects sanitaires, réglementaires, techniques, commerciaux

Le 27 novembre :

Matin : visite d'un élevage de volailles chez M. Philippe BARRAS au Puy Sainte Réparate

Après midi : réflexion autour d'un prévisionnel économique et d'un dossier de création d'entreprise sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux à l'installation, sur le montage financier de l'installation

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 15/11/2014

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

non éligibles VIVEA, prenez contact avec l'ADEAR13

Plus de renseignements

ADEAR13

contact@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660 ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Dates, lieux et intervenants

26 nov 2014 Maison des Associations
09:00 - 17:00 (7hrs) 13080 Aix en Provence

27 nov 2014 Maison des Associations
09:00 - 17:00 (7hrs) 13080 Aix en Provence

Jean Pierre MONTIGNE, éleveur de poules pondeuse en bio à Pernes les Fontaines

Jean Pierre MONTIGNE, éleveur de poules pondeuse en bio à Pernes les Fontaines

Financier(s)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON